

UN VOYAGEUR HOLLANDAIS SUR LA COTE NORD-OUEST EN 1864

Texte présenté par
Y.G. PAILLARD

Aide-naturaliste au Musée royal d'Histoire naturelle des Pays-Bas, François Pollen décide en 1862 d'entreprendre un voyage scientifique à Madagascar. Il se propose d'étudier la faune et la flore et de rassembler des pièces de collection pour le musée. Ne voulant pas partir seul, il décide à l'accompagner son ami Douwe Casparius Van Dam, grand chasseur, auquel il apprend rapidement la technique de la naturalisation des animaux. Ils s'embarquent tous les deux à la fin de 1863 pour les Mascareignes, où ils font une longue étape, fort bien accueillis par les autorités et les autres « explorateurs » et savants qu'ils rencontrent, Auguste Vinson et Alfred Grandidier notamment (1). Puis ils se dirigent vers Mayotte et Nossi-Bé, alors placées sous l'autorité de la France : ces îles seront les bases véritables de leurs expéditions à Madagascar. Celles-ci vont donner lieu à plusieurs publications, en particulier :

— les *Recherches sur la faune de Madagascar et de ses dépendances d'après les découvertes de François P.L. Pollen et D.C. Van Dam*, parues à Leyde de 1868 à 1877, sous la double signature, mais rédigées par Pollen directement en français, langue qu'il pratique couramment. Il s'agit de quatre beaux volumes remarquablement illustrés, dont trois sont surtout consacrés aux observations scientifiques (mammifères et oiseaux, poissons, insectes, etc.). Le premier volume, cependant, est sous-titré *Relation du voyage* : c'est celui qui intéresse le plus directement les historiens. Voici le sommaire, rédigé par Pollen lui-même, des chapitres qui concernent les îles de l'Océan Indien :
Chap. III. — le Butor. Saint-Denis. Excursions de chasse. Saint-Paul. La Possession. Départ pour Mayotte.

Chap. IV. — Mayotte. Aspect de la côte et des îlots. Zaoudzi. Mamouzou. Notre demeure. Première excursion de chasse. Voyage à Kokony. Monsamperey et ses habitants. Végétation luxurieuse (sic). Court séjour à l'habitation de M. Chauhier. Chasses dans les forêts du voisinage. Notre retour. Deuxième voyage vers la baie de Joungony.

(1) Pollen va devenir membre honoraire de la Société impériale d'Acclimatation et d'Histoire naturelle de l'île de la Réunion, de la Société royale des Arts et Sciences de l'île Maurice, membre correspondant de la Société des Sciences et Arts de la Réunion, etc.

Chap. V. — une visite à Syda. Noce mahorienne. Excursion au Lac de Combany. Notre retour à Mamouzou. Rencontre désagréable. Pêche de coquilles sur les bancs de madrépores. Accident malheureux de Monsieur Van Dam. Notre position critique. Séjour à bord du Loiret. Réhabilitation. Départ de la Réunion. Relâche à Nossi-Bé. De retour à Mayotte. Réception de M. le Commandant. Notre voyage pour Nossi-Bé. L'arrivée.

Chap. VI. — Nossi-Bé. Hell-Ville. Aperçu de l'histoire, de la géographie, de la météorologie et de l'ethnographie de l'île. Ambanerou. Visite au cherif Kalyfan ben Alla. But du voyage. Nossi-Faly et son roi. Nos premières excursions de chasse à Madagascar. Notre halte à Sjammanore. Retour à Hell-Ville. Fêtes malgaches à l'occasion du 15 août. Le commandant nous présente au roi de Nossi-Mitsiou. Le navire hambourgeois « Maria Heydoorn » sur rade.

Chap. VII. — deuxième voyage à Nossi-Faly. Chasses dans les environs d'Am-passimena. Pèlerinage au tombeau royal à Ambatou. Le fort Tafondrou. Manifestations auprès du commandant de Nossi-Bé.

Chap. VIII. — missionnaires et prosélites (sic) à Madagascar. Aperçu de la géographie, de l'ethnographie et de l'histoire de la province d'Ankara. Recherches sur la flore et la faune de ces contrées. Nos premières excursions sur la rivière Ambassuana. Les villages Ambassuana, Ambatou-Rangene et Si-Rangene. Superstition des habitants de ces parages. Rencontre désagréable à Ambatou-Rangene et à Ampampamena. Découverte de nouvelles espèces de poissons. Retour à Nossi-Bé. Une nuit de prison, par suite de patriotisme. Départ pour la Réunion... (2).

— les *Mémoires scientifiques de François Pollen, voyageur à Madagascar*, fascicule de 63 pages publié à Saint-Denis de la Réunion en 1866 et dédié à J. Dupré, gouverneur de l'île, et à Sir Henry Burkly, gouverneur de Maurice (3). Il s'agit en fait d'un recueil d'articles extraits de diverses revues, dont la plupart ont naturellement pour objet des observations scientifiques. Mais l'un d'eux, texte d'une communication de Pollen à la Société des Sciences et Arts de la Réunion (et déjà paru dans le bulletin de cette compagnie), rapporte le « pèlerinage d'un roi antankar au tombeau de ses ancêtres... ». C'est ce dernier texte que nous reproduisons. Le même sujet est traité dans les chapitres VI et VII de la *Relation du voyage*. Le roi en question, Ndrivotso ou Ndrivotsi, réside à Nosy-Faly, mais le pèlerinage a lieu sur la Grande Terre, juste en face, dans la presqu'île d'Ambato (4).

(2) L'exemplaire que nous avons pu consulter, celui d'A. Grandidier, au « fonds Grandidier » de Tananarive, n'est malheureusement pas complet ; le dernier chapitre paraît inachevé. Mais sans doute en était-il ainsi dès l'édition, puisque G. Grandidier note dans sa bibliographie de 1905, à propos de ce volume : « non terminé ». Dans cette bibliographie, l'œuvre porte les numéros 4011 et 4012 ; G. Grandidier indique d'ailleurs qu'un autre volume était prévu — probablement consacré encore à des observations scientifiques — et n'a pas paru.

(3) N° 4008 de la bibliographie de G. Grandidier.

(4) On trouvera des indications sur les événements évoqués dans ce texte dans les études consacrées au Nord-Ouest de Madagascar au XIXe siècle, celles de Guillain par exemple — que cite justement Pollen — et dans R. Decary : *L'île Nosy-Be de Madagascar*, Paris, 1960.

*PELERINAGE D'UN ROI ANTANKAR
AU TOMBEAU DE SES ANCETRES...*

C'est vers le mois de juillet 1864 que nous quittâmes l'île de Mayotte, une des Comores, pour nous diriger vers la petite possession française, l'île de Nossi-Bé, située à peu de distance de la côte Nord-Ouest de Madagascar, avec l'intention d'y établir notre station provisoire, pour commencer nos excursions scientifiques dans la grande île malgache. Pendant que nous étions retenus à Nossi-Bé, faute d'un bateau convenable pour entreprendre notre voyage à la grande terre, je fus invité par un habitant de Nossi-Bé à faire, en compagnie de mon ami M. D.C. Van Dam, un voyage à Nossi-Faly, île située à 6 ou 7 lieues de Nossi-Bé. Cet habitant, M. O'Neill, qui nous a comblés pendant notre séjour à Hell-Ville de bontés et de politesses, habite déjà depuis nombre d'années cet endroit et a beaucoup parcouru, comme chasseur hardi et négociant en bois, plusieurs contrées du littoral malgache ; il avait l'intention de nous présenter au jeune roi de Nossi-Faly. L'idée d'être introduits dans une famille royale nous engageait à faire cette partie avec M. O'Neill et nous avions en outre la pensée de nous mettre en rapport avec ce prince pour avoir de lui, au besoin, des secours et des services dans nos excursions scientifiques à la grande terre.

Nous acceptâmes donc de bon cœur l'offre de M. O'Neill et nous fîmes les préparatifs nécessaires pour notre voyage. Vers une heure et demie de l'après-midi, par un beau jour du mois d'août, nous nous mîmes en route à bord du Comte-Ory, petite goëlette de plaisance de M. O'Neill, pour nous rendre aux états de ce roi antankar. Avec une bonne brise de Sud-Ouest, nous franchîmes la passe de Tafondrou, qui sépare la magnifique forêt de Loukoubé du sol aride de l'île de Nossi-Acoumba, pour entrer quelques heures après dans le chenal, qui se trouve entre Nossi-Faly et la grande terre. Nous débarquâmes

sur la plage sablonneuse qui s'étend devant le village royal. Ce village, qui est situé au point méridional de l'île, est bâti sur un sol plat et sablonneux. Vu du bord de la mer, ce petit plateau a un aspect riant ; mais ce ne sont certainement pas les misérables cases construites de raffia et couvertes avec des feuilles de ravenala qui rendent ce paysage agréable ; ce sont surtout les nuances de la verdure des badamiers, des acacias, des adansonias, des gossampinas, des cocotiers, des hagniferas, etc., qui couvrent de leur ombre les centaines de demeures de ses habitants.

Lorsque nous fûmes débarqués et que nos marmites eurent déposé notre bagage dans une case, que Sa Majesté avait mise à notre disposition, nous entrâmes, accompagnés de M. O'Neill, dans la demeure royale, qui se distinguait des autres par sa grandeur et une balustrade en feuilles de *Saguis raffia* qui l'entourait. L'appartement dans lequel nous fûmes reçus était très simplement

meublé ; une table, quelques chaises en bois et une natte malgache étaient tous les ornements de la salle de réception de ce monarque. Il paraît que Sa Majesté s'occupe aussi de lecture, d'écriture et de musique, car sur la modeste table se trouvaient quelques livres, de l'encre, des plumes et un cahier de musique. Parmi les livres ce fut surtout un livre de prières catholique-romain et un volume du *Monde illustré* qui attirèrent mon attention. Les autres objets qui se trouvaient encore dans cette modeste chambre étaient des sagayes, un sabre, un violon, un accordéon et un tambour. Quand le roi nous reçut, il était sur une chaise et entouré de ses ministres et des hauts dignitaires du village, qui étaient assis ou à moitié étendus sur une natte, à quelque distance de lui. Après que M. O'Neill nous eut présentés à la Majesté noire et lui eut fait connaître le sujet de notre mission et le but de notre voyage, nous prîmes place sur les autres chaises. On alluma une bougie et on nous présenta un verre d'arak malgache, après quoi le roi fit entendre sur son violon une marche hova et quelques airs français et anglais. Il paraît que la musique du roi frappa l'attention de ses ministres et hauts dignitaires, car tous ouvrirent la bouche et demeurèrent immobiles pendant tout le temps que dura le concert ; quant à nous, nous baillions d'ennui aux sons discordants que le musicien royal arrachait de son instrument. Après cet entretien musical, nous causâmes encore quelque temps sur le but de notre voyage et principalement du besoin que nous avons de son secours dans nos excursions scientifiques. Il nous promit de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour nous être agréable et utile.

Satisfaits de l'introduction que M. O'Neill nous avait procurée auprès du roi, nous nous retirâmes dans notre case, où un modeste souper nous attendait. J'ai mentionné cette première visite au jeune roi de Nossi-Faly, parce qu'elle a été la base d'une amitié sincère qui se resserra quelque temps après un service que je lui rendis, en lui sauvant la vie. Je le guéris d'un accès de fièvre pernicieuse avec quelques doses de quinine, mêlées de rhubarbe, et par une demi-douzaine de ventouses aux reins.

Le jeune roi de Nossi-Faly descend de la famille royale des anciens souverains d'Ankara : soumis au joug des Hovas, ce pays fait à présent partie, comme province boréale, de leur grand empire. Suivant les récits de certains indigènes, feu son père aurait été le véritable roi, qui devait régner sur Ankara ; mais suivant d'autres c'était le fameux Tsimiaar qui se serait emparé du gouvernement d'Ankara pendant l'invasion des Hovas sous leur redoutable guerrier, Radama I. D'après les documents que nous possédons du capitaine Guillain, maintenant gouverneur et commandant en chef de la division navale de la Nouvelle-Calédonie, Tsimiaar aurait eu des droits sur le trône d'Ankara comme aîné des fils de Tsialan, qui mourut en 1832 ; mais ne pouvant pas lutter contre les forces supérieures des Hovas, il fut forcé de se retirer dans son fort naturel d'Ambatouzah. Cette singulière retraite se trouve dans une chaîne de montagnes sur la côte nord-ouest de Madagascar en face de Nossi-Mitsiou et est connue par les Français, qui traitent dans ces parages, sous le nom de Trou de Tsimiaar. L'asile qu'il avait cherché dans cet endroit ne le protégea pas longtemps ; il fut trahi et obligé de se diriger vers l'île de Nossi-Mitsiou, où il fut ensuite rejoint

par un certain nombre de ses partisans qui le proclamèrent roi de cette île. Une haine profonde contre les Hovas l'engagea à s'allier aux Français, par l'aide desquels il espérait reconquérir le trône d'Ankara. Le fameux guerrier fit, pour atteindre son but, un voyage à l'île de la Réunion, où il fut reçu par le Gouverneur et la garnison en véritable roi, et reconnu comme leur allié dans le canal de Mozambique. Au moment où Tsimiaar s'emparait du trône d'Ankara, son frère de père, Tsimaminra, fut obligé de fuir et de se réfugier dans l'île de Nossi-Faly, dont il prit possession sous le titre de roi, suivi d'un grand nombre de ses partisans. Tsimaminra venait de mourir, et son frère Tsimataus fut élu par plusieurs habitants, pour lui succéder ; mais celui-ci fut forcé, par l'influence des missionnaires jésuites, de renoncer à ses prétentions sur le trône de Nossi-Faly en faveur de son neveu, le plus jeune fils de Tsimaminra, nommé Ndrivotsi (Indryvouts), qui se trouvait dans ce moment à l'île de la Réunion, où son père l'avait envoyé pour être élevé chez les jésuites, à la Ressource. A peine était-il resté un an chez les missionnaires qu'il apprit la mort de son père et les tentatives faites par son oncle pour s'emparer du trône ; il se hâta de retourner à Nossi-Faly afin de réclamer son trône. De retour dans son pays, un grand nombre des habitants le reconnurent comme leur roi, et c'est par l'influence des jésuites qu'il put se maintenir et braver les menaces et les tentatives de son oncle Tsimentaus ; celui-ci fut obligé de quitter le pays et se rendit avec quelques-uns de ses partisans dans les parages de la rivière de Mavave, située à la grande terre entre les îles de Nossi-Faly et Nossi-Mitsiou, où il fut nommé roi. Le jeune Ndrivotsi, qui avait assez bien profité des instructions des jésuites pour le peu de temps qu'il était resté parmi eux, leur prouva sa reconnaissance en leur accordant de professer librement leur religion dans ses états, et fit honneur à son nom chrétien de François-Xavier.

La Société de Jésus fit bâtir une église et une école sur un plateau élevé, un des plus magnifiques et des plus fertiles de l'île ; mais l'indifférence des indigènes pour la religion chrétienne obligea les jésuites d'abandonner leurs tentatives pour prêcher parmi eux l'Évangile, malgré les bonnes dispositions du jeune roi en leur faveur. A présent ces édifices ne présentent que de véritables ruines et, en l'absence des prêtres, le jeune roi retomba, surtout sous l'influence de ses femmes, dans les idées religieuses de son peuple et oublia une grande partie des bons principes qu'il avait reçus. Lorsque nous fîmes notre première visite chez Ndrivotsi, il avait à peu près 18 ans. Il est de petite taille, bien fait et d'un joli type, surtout pour un Malgache. Sa figure, couleur café au lait, ses yeux noirs, ses traits souriants, ses lèvres grosses, mais bien faites, ainsi que la chevelure noire et soyeuse qui pend en tresses nombreuses sur ses larges épaules, dénotent en lui un bon naturel. Son habillement est, suivant les coutumes de son pays, très simple ; un symbou d'une étoffe bleue, une chemise blanche, un gilet arabe brodé ou, parfois, un paletot européen garni de rouge composent tout son costume. Il porte aussi comme ceinture une forte chaîne d'argent, dans laquelle se trouve quelquefois un couteau arabe. Dans ses promenades, il porte un sabre de même fabrique, suspendu à son

épaule gauche par un ruban très court, et tient à la main une canne en bois de rose surmontée d'une pomme en argent. Il est alors souvent suivi de quelques ministres et de son frère de père Dindila, qui exerce une grande influence sur lui. Ce prince, qui se livre trop souvent à la boisson, a été élevé également par les jésuites à la Ressource, où il est resté cinq ans.

Il se passa quelque temps après notre première visite sans que nous revissions notre royal ami, et ce ne fut que quand nous eûmes en notre possession un canot américain que l'idée nous vint, après avoir fait plusieurs excursions scientifiques dans le voisinage de ses états, de le revoir. — C'est donc vers le mois d'octobre 1864 que nous nous mîmes en route avec notre canot pour l'île de Nossi-Faly. Dès que le roi apprit notre arrivée, il vint à notre rencontre pour nous recevoir, nous procura une grande case et mit à notre disposition quelques-uns de ses esclaves pour nous servir.

Pendant notre séjour dans le village royal, nous vîmes faire plusieurs préparatifs solennels.

Nous étions naturellement curieux de savoir à quoi ces préparatifs devaient servir, et nous apprîmes que le temps était venu où le roi, sa famille, ses ministres, ses hauts dignitaires et une grande partie de ses sujets et de ses esclaves devaient faire pour la première fois un pèlerinage au tombeau de son père. Ce pèlerinage avait pour but de faire des prières et des sacrifices en l'honneur du feu roi et de renouveler le serment que son successeur avait prêté de gouverner son peuple avec justice et bonté, selon les lois du pays.

On peut se figurer combien nous étions désireux d'être spectateurs et compagnons de ce pèlerinage et je me hâtai de demander pour nous au jeune roi la permission de le suivre. — J'allai donc voir Sa Majesté pour lui expliquer notre désir de l'accompagner ; il me dit qu'il ne pouvait pas nous donner cette permission avant d'avoir consulté la famille royale, ses ministres et les vieux dignitaires de sa résidence ; « car, disait-il, sans leur consentement, il est défendu à personne, et surtout à des étrangers, sous peine de mort, de voir le tombeau royal, qui est sacré. Quant à moi, je suis chrétien, j'ai des idées plus éclairées que mes serviteurs ; toutes ces cérémonies sont pour moi des sottises, et je n'y attache aucune importance ; mais mon rang et les lois de mon pays m'obligent à demander leur consentement avant de vous accorder votre demande ; du reste je serais heureux de satisfaire votre désir, car je vous aime comme mon fatedrah (frère de sang). Jamais un blanc n'a mis les pieds dans les forêts vierges qui entourent le tombeau sacré de mon père et je serai vraiment fier que vous autres, mes amis, soyez les premiers à obtenir cette haute faveur de mon peuple ». Suivant sa promesse, il en fit la demande aux principaux de la nation, qui me l'accordèrent. Il faut, avant de raconter notre pèlerinage, faire connaître les cérémonies usitées chez les Antankars pour célébrer les funérailles de leurs rois.

Quand, chez ce peuple, un roi ou un prince vient à mourir, on expose le cadavre pendant quelques jours sur une place, à l'ombre de gros arbres. On

s'y prend de la manière suivante : on construit une espèce de clayonnage en bambous, élevé de quelques pieds, sous un hangar disposé à cet effet : on y place le cadavre couvert d'herbes aromatiques et de sable chaud, qu'on a soin de renouveler jusqu'à ce que le corps soit complètement desséché ; ensuite, on l'enveloppe de bandelettes de rabane fine ou de toile, et on le met dans un cercueil en bois qu'on arrose avec de la graisse de bœuf fondue, du sel et de l'arak malgache. Quand cette opération est finie, on suspend le cercueil à de fortes chaînes en argent attachées à quatre piquets, à quelques pieds de hauteur, et on couvre le tout d'une toile blanche.

Sous le cercueil on place dans des calebasses, des pots ou des bouteilles, du bès-à-bès, une espèce de boisson malgache, faite de jus de canne fermentée et des feuilles d'un certain arbre du genre *Acacia*, connu chez eux sous le nom d'Ambati.

L'exposition du corps, jusqu'à ce qu'il soit desséché, donne lieu à la plus dégoûtante coutume.

Tous les parents, amis et serviteurs du défunt se tiennent autour du cadavre, en dansant, chantant et s'enivrant de bès-à-bès ; puis ils se frottent le corps avec le liquide putréfié qui découle des chairs en décomposition, et qui est reçu dans des pots placés sous le clayonnage où repose le cadavre. Aussitôt ces opérations préliminaires terminées, ils se mettent en marche solennelle vers la caverne destinée à recevoir le cadavre, ou plutôt la momie infecte. Ainsi s'étaient faites les funérailles de Tsimaminra, père de Ndrivotsi, et on allait renouveler par le prochain pèlerinage ces barbares coutumes.

Toute la journée on s'occupa à faire les préparatifs pour notre départ du lendemain et à fabriquer l'horrible liqueur de bès-à-bès, avec laquelle on remplissait plusieurs vases, calebasses et bouteilles, et on n'oublia point de le goûter jusqu'à l'ivresse pour s'assurer si la fabrication avait réussi. Le jour du départ fut annoncé par un bruit féroce de tam-tam et de cornes de bœuf. Une masse de pirogues, petites et grandes, se trouvaient sur la plage pour transporter les invités au lieu convenu. Le roi et ses deux frères désirèrent prendre place dans notre canot, que nous avions pour la circonstance orné avec les pavillons tricolores de France et de Hollande. Derrière notre canot, suivait une grande pirogue, dans laquelle se trouvaient les femmes du roi, ainsi que sa mère et ses sœurs ; dans la même pirogue se plaça encore une bande de joueurs de tam-tam et de cornes de bœuf, qui firent entendre pendant toute la traversée leur horrible musique. Venaient ensuite une multitude de pirogues de toute grandeur, portant les ministres du roi, ses hauts dignitaires, ses sujets et ses esclaves, tous armés en guerre : ce cortège s'augmentait des pirogues venant de tous les points environnants. C'était vraiment un curieux spectacle de voir cette petite escadre sous voile, avec notre canot comme un vaisseau-amiral en fête. Vers midi, nous entrâmes dans une petite rivière et mîmes, quelques instants après, pied à terre dans une forêt de palétuviers, où nous débarquâmes notre bagage et attendîmes les pirogues qui étaient derrière, pour nous mettre ensemble en marche solennelle. Pendant que nous attendions, nous offrîmes au roi et aux princes un bon

verre de cognac et, aussitôt l'arrivée des autres pirogues, nous nous mîmes irrégulièrement en route. J'avais envoyé mes domestiques en avant avec notre bagage, tandis que nous, en compagnie du roi, des princes et de ses ministres, nous prenions un petit sentier, qui conduisait jusqu'au pied du promontoire Ambatou, dans les forêts duquel se trouvait le tombeau royal. Ce petit sentier parcourait d'abord une forêt de palétuviers, puis une forêt étroite remplie d'énormes Boisdamiers, de copaliers, de benjoints, de saccoas, de faux-gaïacs, de Takamakass, de nattes, d'azignes, d'acacias et d'un grand nombre d'autres arbres de la famille des térébinthacées, au pied desquels se trouvaient des arbustes dont quelques-uns étaient en fleurs et reliés par de grosses lianes, qui, pendant comme des fils d'un tisserand des branches de ces majestueuses colonnes, formaient une forêt impénétrable.

Plusieurs voix d'oiseaux nous rendaient la marche plus agréable. C'étaient tantôt les cris monotones tok-tok du Coua huppé (*Coou cristata*) sautant de branche en branche, interrompus par les croassements désagréables des Vouroun-Zazas (*Falculia palliata*) et par le roucoulement des pigeons verts (*Vinago australis*) qu'accompagnait la voix presque humaine du Boto-kong-kong (*Cuculus Rochii*). Nous suivîmes toujours la même route jusqu'à ce qu'on fût arrivé sur une place ouverte formée par une prairie mobile de fougères et d'une espèce de papyrus ; elle nous séparait d'une petite forêt de copaliers, au pied du promontoire Ambatou, et on la traversa avec beaucoup de peine. En cet endroit, nous fîmes halte pour établir notre bivouac et passer la nuit. Aussitôt que tous les pèlerins et pèlerines malgaches furent arrivés sous l'ombre de ces magnifiques arbres, chacun se hâta de faire sa tente et d'allumer du feu. Pendant ce temps quelques esclaves du roi tuaient un bœuf, qui fut partagé entre ceux qui faisaient partie du pèlerinage. J'admirai la promptitude que les Antakars mettent à construire leurs petites tentes, mais il nous fut impossible d'attendrir les Antakars, même par des cadeaux et de l'argent et de les décider à nous en céder une.

Le roi même ne put pas nous en procurer une ; mais nous en primes notre parti. J'appelai donc tous mes serviteurs malgaches et leur ordonnai de nous construire le plus tôt possible une hutte de branches et de feuilles d'arbres. En moins d'une demi-heure, ils nous eurent fait une espèce de berceau, sous l'ombre d'un énorme Copalier. L'intérieur de cette case naturelle était garni par les voiles de notre canot pour nous garantir contre les courants d'air et la pluie, si nuisibles à l'Européen dans ces parages. On couvrit ensuite le sol avec des fougères sèches, sur lesquelles on mit une natte, qui devait nous servir de table, de chaises et de lit. Partout où l'on portait les yeux, on apercevait de grands feux autour desquels on avait placé des piquets fendus avec des aiguillettes de viande de bœuf à rôtir. Nous ne suivîmes pas cette méthode de cuisine ; la chose sera facile à comprendre, car les Malgaches ne cuisent leur viande qu'à moitié, et la mangent avec du riz sec, sans sel, ni autre assaisonnement. Ils s'étaient à peine rassasiés de cette nourriture qu'on leur versa du bès-à-bès en grande quantité après quoi, éniivrés par cette boisson, ils se mirent à chanter,

accompagnés par les joueurs de tam-tam et de cornes de bœuf, et par les claquements de mains de femmes qui étaient assises autour des feux. Je n'ai pas besoin de dire combien ce tapage infernal nous ennuyait, car, après les fatigues du jour, cela nous donnait un mal de tête affreux et nous empêchait de dormir. Pour comble de malheur, nous fûmes surpris vers minuit par une pluie torrentielle, qui nous força de quitter, tout mouillés, notre bivouac, pour chercher un asile près des feux déjà presque éteints. Ainsi se passa la nuit, qui nous occasionna une fièvre ardente, et que nous n'oublierons jamais. Grâce à Dieu, l'aurore se montra derrière les sommets des montagnes, et nous reçûmes l'ordre de nous préparer pour le départ. Avant de partir, nous nous rendîmes dans la tente royale pour complimenter le roi. Ils nous reçut plus amicalement que jamais, nous offrit un verre de rhum, et nous dit d'un ton triste qu'il nous priait, au nom de son peuple, de ne pas nous moquer des cérémonies dont nous serions témoins dans quelques instants, et surtout de ne pas rire, car cela pourrait irriter le peuple et nous être fatal. Il comprenait très bien que toutes ces cérémonies seraient fort ridicules ; comme chrétien, nous dit-il, il n'attachait pas la moindre importance à ces grimaces, mais son devoir était de respecter les usages de son pays. Touchés des paroles bienveillantes qu'il nous adressait, nous lui répondîmes que nous n'avions l'habitude de nous moquer des mœurs d'aucun pays et que nous l'honorions trop pour nous permettre rien de semblable. Le jeune roi fut visiblement ému de notre réponse qu'il comprit parfaitement et nous pressa cordialement la main. Après que tous les assistants eurent pris un nouveau coup de bès-à-bès, ils se mirent en rang de la manière suivante. Les joueurs de tam-tam et de cornes de bœuf ouvraient la marche ; après eux venaient une trentaine d'Antakars en costume de guerre, vêtus d'un Symbou très court, d'une longue ceinture de peau de bœuf, à laquelle étaient attachés une petite giberne, un flacon d'huile, et deux colliers de balles ; ils portaient encore un fusil à pierre, dans un fourreau de rabane, et une paire de sagayes. Derrière cette escorte, venaient le roi, les princes et nous, avec notre interprète en costume de chasse. Ensuite les ministres et hauts dignitaires enveloppés dans des lambas de différentes couleurs. Plusieurs portaient des bonnets rouges de Zanzibar ou bien de petites calottes faites de la peau des loupes de bœufs. Après ceux-là, suivaient la grand'mère du roi, ses femmes, les princesses, les filles et les parentes de feu son père, escortées par une bande de femmes antakars, sous les ordres du bourreau royal, Vkimbatzy, armé d'une queue de raie. Ce cortège bizarre était fermé par une dizaine d'Antakars armés en guerre et les esclaves qui portaient les vases de bès-à-bès destinés à être offerts au feu roi.

Nous nous mîmes en route, avec le bruit épouvantable des joueurs de tam-tam, des cornes de bœuf et des femmes pleurant, ou plutôt hurlant. Ces femmes sont obligées, suivant la loi de leur pays, de pleurer qu'elles soient tristes ou non, et si quelqu'une d'entre elles s'arrêtait de pleurer, elle était aussitôt menacée et même frappée par le bourreau. Accompagnés d'un tel tapage, nous suivîmes un petit sentier qui parcourait une plaine d'herbes de la hauteur d'un homme, bordée à gauche par une forêt de palétuviers. Devant

nous, s'élevait le promontoire d'Ambatou, dans les ravines duquel se trouvait le lieu sacré, but du pèlerinage. Le paysage était vraiment beau, par les nuances que l'effet des rayons du soleil jetait sur les blocs de granit à moitié couverts des broussailles trempées d'une abondante rosée.

Le silence mortel qui régnait dans ces parages était interrompu par la musique et les hurlements désordonnés du cortège, répétés par les échos. Au milieu des hautes herbes s'élevaient des arbres morts, sur les branches desquels étaient posées des ibis sacrées (*Ibis religiosa*), d'une robe blanche comme la neige, qui restaient spectatrices immobiles de ce concours bizarre. Aussitôt que nous eûmes traversé cette plaine, qui s'allongeait à gauche du promontoire d'Ambatou à perte de vue, vers la partie Nord-Est, nous entrâmes dans une forêt marécageuse au pied de la montagne. Alors, le cortège cessa d'être régulier ; la musique et les hurlements infernaux se turent et firent place à un complet silence, coupé de temps en temps par les sanglots que poussaient quelques parents du feu roi. Je ne puis décrire les impressions que j'éprouvais à chaque pas dans ces lieux admirables, où la terre était couverte d'une végétation riche, exubérante à l'excès de sève et de variété, où les chants des oiseaux me touchaient le cœur, où les mille couleurs des fleurs et des insectes me charmaient la vue ; et je ne saurais dire la pitié que je sentais en même temps pour ce peuple sauvage dont je partageais les fatigues dans les forêts vierges de leur patrie. Le parfum suave des fleurs d'*Angraccums* changeait pour le moment l'odeur âcre que répandaient dans l'air les porteurs de bès-à-bès qui transpiraient comme des chevaux.

Aussitôt que nous fûmes arrivés à la pente du promontoire que nous devons gravir pour arriver à la caverne dans laquelle se trouvait le tombeau royal, nous reçûmes l'ordre de nous arrêter un moment, afin d'entendre un petit discours prononcé par un des plus vieux dignitaires : ce discours consistait en quelques mots de consolation adressés à ceux qui faisaient partie du pèlerinage. L'orateur malgache nous priait en même temps d'ôter nos chapeaux, pour assister à la visite qu'on allait faire au feu roi. Naturellement, nous nous découvriâmes, car nous étions désireux de voir la fin du spectacle auquel nous assistions. Au bruit des tam-tam, des cornes de bœuf et des femmes éplorées, nous montâmes la pente qui était fort difficile à gravir à cause de la multitude de roches et des troncs d'arbres dont le petit sentier était encombré.

Quand nous fûmes parvenus sur une espèce de colline, nous descendîmes avec la même peine le long des blocs énormes de basalte couverts de fougères, de lichens, d'orchidées et d'arbustes, jusqu'au bord d'une ravine où une foule de troncs d'arbres croisés en tous sens et des masses énormes de roches nous donnaient le vertige, quand nous en regardions la profondeur.

La place où nous nous trouvions avait la forme d'une espèce de pont et c'était dans les roches qui terminaient ce pont naturel que se trouvait la caverne royale.

La colline que nous gravâmes jusqu'à la caverne était couverte des assistants. Le bruit des joueurs de tam-tam et de cornes de bœufs, les hurlements des femmes, qui étaient placées devant la caverne, étaient horribles.

Le plus vieux des ministres se plaça sur la roche qui fermait à moitié la caverne et, toujours accompagné par le concert infernal, adressa à la famille royale un discours dans lequel il faisait l'éloge du feu roi et adressait à son successeur le conseil d'imiter toutes les bonnes qualités de son défunt père.

Lorsque le discours du ministre fut terminé, on alluma un feu sur lequel on jeta des tiges vertes d'un certain arbre sacré, lesquelles répandirent une fumée tellement épaisse, que nous nous crûmes tout à coup entourés d'un nuage. C'était là le sacrifice qu'on offrait au feu roi, mais qui étouffait presque ceux qui étaient près du bûcher. Après cette fumigation, on porta les différents cadeaux destinés à être placés dans le tombeau de Tsimaminra. Ils consistaient en vases et bouteilles de bès-à-bès, en tabac, en chaux, en feuilles de bétel et quelques petits pots en forme de plats, contenant une résine aromatique. Lorsqu'on eut déposé tous ces objets dans la caverne, tous les membres de la famille royale y entrèrent un à un, probablement pour faire leurs prières.

Toutes les cérémonies ne finirent pas là ; tous les Antankars qui étaient armés de fusils commencèrent à tirer plusieurs coups, qui furent tellement forts qu'on aurait cru entendre des coups de canon. Nous étions fort en danger par leur salut militaire, et, à chaque instant, je m'attendais à voir éclater un des fusils. Je n'ai pas besoin de dire que nous fûmes heureux de quitter bientôt ce terrain et de nous rendre au campement où nous arrivâmes vers midi. Après un petit déjeuner nous nous rendîmes à notre canot accompagnés par le roi, ses frères, et les princes qui étaient tous, l'un plus que l'autre, dans un état d'ivresse complet, pour regagner promptement avec notre charge royale l'île de Nossi-Faly.